

DENOMINATION
ASSAINISSEMENT
2025

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
2025

Nombre de membres en exercice : 15		
Nombre de membres présents : 14		
Nombre de suffrages exprimés : 15		
Votes	Contre	0
	Pour	15

Date de la convocation le 26/02/2026
 Séance du 05/03/2026 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal réuni, sous la présidence de Pierre LAULAGNET, Maire, après avoir adopté le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		30 673,60 €
Opérations de l'exercice	29 059,15 €	57 812,53 €
TOTAUX	29 059,15 €	88 486,13 €
Résultat de clôture	/	59 426,98 €

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
	48 177,48 €
26 348,10 €	89 549,00 €
26 348,10 €	137 726,48 €
/	111 378,38 €

ENSEMBLE	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
	78 851,08 €
55 407,25 €	147 361,53 €
55 407,25 €	226 212,61 €
/	170 805,36 €

Besoin de financement	/
Excédent de financement	111 378,38 €
Restes à réaliser	/ /
Besoin de financement des RAR	/
Excédent de financement des RAR	/
Besoin total de financement	/
Excédent total de financement	111 378,38 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de / au compte 1068 investissement

59 426,98 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations : P LAULAGNET - P BOUNIARD - A GUIGON - C BOMBRUN - C THOMAS - P EUVRARD - J MERCOYROL - M PREVOST - B PUEYO - C LEYNON - Y LAMOINE - D BERARD - S ALLEOUD - JC GONIEAUX.

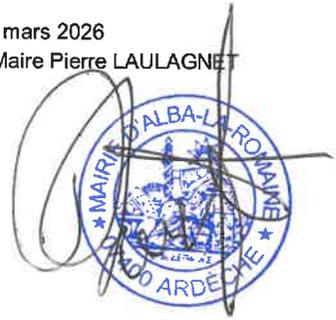
Excusés : S GUICHARD (a donné procuration à A GUIGON)

Absents(s) : NEANT

Le Secrétaire de séance

Pour expédition conforme,

le 06 mars 2026
 Le Maire Pierre LAULAGNET



DÉLIBÉRATION N°2026/07